

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
15 h 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
0 » 0 » soir.	1 » 10 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
11 » 1 » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

Cahors, 19 Avril.

Depuis plusieurs années, le *Journal du Lot* a pris part à la lutte contre l'impérialisme, parce qu'il y avait là un danger sinon imminent, du moins très réel.

Aujourd'hui l'impérialisme faiblit de toutes parts; mais la démagogie s'agite et reforme ses sinistres bataillons.

Les auteurs et les complices de la Commune ont repris la plume dans la *Marseillaise* et la *Révolution*. En même temps, le radicalisme parlementaire, dont on s'occupait fort peu et qui n'a dans son bagage ni un homme de valeur ni une idée nouvelle, semble tourmenté du besoin de calmer l'irritation des vrais amis de la Commune, qui le trouvent trop tiède.

Le radicalisme fait concession sur concession à ces sectaires, depuis l'amnistie totale et le procès des ministres du 16 mai qui, heureusement, ont été repoussés par la majorité, jusqu'au rétablissement du divorce qui tient singulièrement au cœur de M. Naquet; depuis la guerre à l'inamovibilité de la magistrature, c'est-à-dire à l'indépendance de la justice, jusqu'à la persécution contre les sœurs de charité, ou bien jusqu'aux lois Ferry qui tendent à supprimer, au nom d'un prétendu droit de l'État, la liberté des pères de famille.

Dans une telle situation, c'est surtout le radicalisme qu'il faut attaquer maintenant.

L'expérience démontre que la démagogie enfante l'Empire. Par conséquent, ce serait une destinée par trop lamentable et une aventure par trop ridicule que de se saurer des charbons pour tomber dans le pétrole.

La démagogie deviendrait dangereuse, si dans chaque département les bons citoyens hésitaient à faire bonne garde, pour consolider les principes qui sont la base de ce gouvernement libre dont l'Angleterre et les États-Unis nous offrent le grand et salutaire exemple.

Le meilleur moyen, l'unique moyen même, d'atteindre le but, consiste à prendre place sur le terrain constitutionnel, c'est-à-dire sur le terrain de la République légale, sans impatience, mais aussi sans préventions et sans la moindre velléité de retour en arrière.

Le passé doit être considéré comme mort. Après quatre-vingt-dix ans d'efforts incessants, de contradictions et d'incertitudes, de substitutions dynastiques et de changements dans les appellations gouvernementales, pourquoi ne pas donner un concours éclairé à la Constitution de 1875 imposée à une assemblée monarchique par l'impossibilité matérielle de fonder un autre régime?

Quand un pouvoir repose sur le consen-

tement de la nation, quand il est issu d'un vote entièrement désintéressé, quand ses adversaires se divisent en trois partis et que la totalité de ces trois partis rivaux et irrécconciliables n'aboutit qu'à une minorité, n'est-il pas juste d'abdiquer les préférences et les regrets personnels? N'est-il pas indispensable de se grouper autour de ce pouvoir, qui présente les garanties d'ordre les plus incontestables puisqu'il est le gouvernement du pays par le pays, et que le pays n'a qu'à vouloir pour prospérer et grandir, en réduisant à l'impuissance le radicalisme et l'impérialisme toujours prêts à détruire?

La discussion, la controverse, la publication des pensées et des doctrines diverses sont l'essence même de la doctrine républicaine. Elles n'ont jamais eu dans le passé la plénitude d'aujourd'hui. On ne poursuit que les atteintes à la morale publique. C'est là un immense avantage (il faut presque dire un immense privilège) pour les soutiens des lois primordiales qui touchent à la propriété, à la religion et à la famille; mais il faut savoir user de la liberté.

Beaucoup de gens aimeraient mieux se dispenser de cette préoccupation, et avoir un gouvernement qui se chargeât, tout seul, du soin de les protéger. Où trouveront-ils ce gouvernement? Quelle baguette magique mettrait donc un gouvernement à la convenance particulière de chaque esprit ou de chaque fantaisie? *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, telle est la vraie maxime politique.

Aucun parti n'est aussi fort et aussi redoutable que le parti conservateur, le jour où il sort de son immobilité traditionnelle, pour comprendre qu'il doit devenir partie active et militante dans ce monde nouveau, qui vit de sa propre vie et qui trouve dans son organisation toutes les ressources et toutes les aptitudes.

Ceux qui veulent courber la France sous le régime d'un sabre remplissent leurs discours et leurs journaux des plus terribles prophéties. A les entendre, nous approchons de crises épouvantables. Ces propos menteurs sont absurdes; on ne les tient que pour mettre la main sur le gouvernement. Nous devons envisager, au contraire, l'ère des révolutions comme définitivement fermée, et nous servir des armes, bien suffisantes, qui nous sont fournies par la Constitution; elles nous seront plus secourables et plus utiles que tous les sauveurs dont on nous parle.

De quels côtés sont aujourd'hui les graves éventualités contre l'ordre social? On les constate chaque jour dans les pays obéissant à un maître. L'Internationale allemande et le Nihilisme russe se développent et étonnent la civilisation par leurs attentats à l'ombre des couronnes. Ils ont des disciples et des sicaires en Italie et en Espagne. Voit-on rien de pareil chez nous? N'est-il

pas évident que l'Internationale et le Nihilisme ont un programme plus atroce et des racines plus profondes que le jacobinisme de la Commune de 1793 et de la Commune de 1871, qui rencontrent dans la liberté politique un ennemi puissant dont la victoire est certaine?

Que veut un Nihiliste? Que veut un Internationaliste? Ils rêvent le bouleversement de toutes les institutions. Ils s'attachent au mariage et au droit paternel, au prêtre et au juge, au propriétaire qui possède la terre et à l'industriel qui consacre ses capitaux à l'usine. Leur symbole est un niveau; mais après avoir tout nivelé, que mettraient-ils à la place?

Nous n'avons pas à craindre ces démolisseurs dans notre France qui compte quatre millions de porteurs de rentes et de titres mobiliers, indépendamment de l'immense population qui possède, ensemence et féconde nos plaines et nos coteaux.

Le respect du gouvernement, la modération et la sagesse sont les premiers devoirs dans une telle nation, si bien assise, si bien pondérée, et qui a pu arriver à la réalisation de cette grande idée longtemps regardée comme utopique: *Se gouverner elle-même?*

Soyons donc respectueux du gouvernement, soyons modérés, soyons sages à l'heure actuelle, dans cette année 1879, qui devrait être une année d'apaisement et de conciliation. Ne montrons pas à l'Europe et au monde l'affreux contraste dont le radicalisme ose nous menacer: les massacreurs d'otages rentrant dans Paris par une porte, et les congrégations religieuses sortant par l'autre, avec les reliques de leurs martyrs que la Commune a fusillés.

Que voulons-nous? Une République saine, sage, pratique. Sachons nous rapprocher, sachons nous défendre, sur ce terrain fécond, soit que nous venions des diverses nuances républicaines, soit que nous venions de la monarchie; soit que nous venions de l'empire. Les conservateurs seront invincibles, en acceptant le fait accompli qui était un fait nécessaire, et en disant bien haut: la Loi, toute la Loi, rien que la Loi, avec la liberté, — la liberté pour tous.

### Les Lois Ferry.

M. Emile de Girardin continue dans la *France* sa campagne contre les Projets-Ferry. Nous publions les extraits suivants:

Républicains, qui vous défiez de la liberté de l'enseignement, ne la repoussez pas, ne la mutiliez pas, mais opposez-lui d'abord la liberté même de l'enseignement, qui est aussi votre droit, et ensuite la liberté de réunion, et encore, au besoin, la liberté de la presse!

Républicains, en agissant ainsi, en étant les hommes des libertés de tous et de toutes les

libertés sans aucune exception, sans aucune exclusion, vous ôterez à vos adversaires la seule arme qui leur reste contre vous!

\* \* \*

L'article 7 du projet de loi Ferry peut être comparé au pavé que lancerait un homme en colère pour écraser une mouche, qui n'écraserait pas la mouche et qui, lui, s'écraserait le pied.

Par cette maladresse, M. Ferry a déjà fait à la République autant de mal que M. le duc de Broglie lui a fait de bien.

Comment le ministère du 5 février n'a-t-il pas vu qu'en mettant en interdit quelques congrégations, il mettait contre la République tout le clergé et légitimait la guerre contre elle?

\* \* \*

Un journal royaliste, la *Civilisation*, me propose le pacte suivant:

NOUS SOMMES TOUT PRÊTS A ACCEPTER LE PACTE QUE VOUS OFFREZ AUX CATHOLIQUES AU NOM DU PARTI RÉPUBLICAIN.

Ne pouvant obtenir de la République le régime d'autorité et de justice, qui n'est pas de son essence, nous lui demandons dans leur plénitude les libertés qu'elle a promises:

Que M. Emile de Girardin se lève dans la Chambre, qu'il obtienne que le gouvernement dépose quatre projets liés entre eux, abolissant toute entrave à la liberté d'enseignement, à la liberté de la presse, à la liberté de réunion, à la liberté d'association. Nous nous engageons à les défendre, et nous croyons que la majorité de nos amis les votera.

Nous acceptons le PACTE.

Que la République ait le courage de la liberté. C'est la seule justice et la seule protection que nous lui demandions et que nous ayons le droit d'attendre d'elle.

Si la puissance de la presse n'était pas un vain mot et une erreur commune, le pacte proposé serait immédiatement accepté et signé.

EMILE DE GIRARDIN.

Les journaux lyonnais annoncent qu'un comité pour la défense des intérêts catholiques dans le diocèse de Lyon vient de se former sous le patronage du cardinal-archevêque de Lyon. Ce comité s'occupera immédiatement du pétitionnement pour le maintien de la liberté de l'enseignement à tous les degrés, consacrée par les lois existantes.

Parmi les membres de ce comité figurent: MM. de Boissieu, correspondant de l'Institut; Lucien Brun, sénateur; Demoustier, agent de change; Alphonse Desgorges, membre de la chambre de commerce; Ducuryl, conseiller honoraire à la cour d'appel; Flory, avoué au tribunal civil; Gairal, professeur de droit.

Les lignes suivantes sont extraites d'une lettre adressée au *Gaulois* par un électeur du VIII<sup>e</sup> arrondissement:

Le 20 mai 1863, MM. Jules Ferry, Clamageran et J. Hérolé écrivaient à M. Emile de Girardin une lettre dans laquelle je trouve ce passage:

« La liberté! c'est le vœu de tous, le cri des consciences, le besoin du présent, l'espoir de l'avenir; — si du scrutin, au lieu de noms d'hommes, devait sortir un principe, un vote presque unanime proclamerait la liberté. »

Les anciens élèves de la rue des Postes ont

rédigé et signent en ce moment contre les projets Ferry une pétition dont nous extrayons les passages suivants :

Créée depuis vingt-cinq ans, l'école Sainte-Genève a donné aux écoles du gouvernement 2,283 élèves, qui partout ont su affirmer par leurs actes la sincérité de leur patriotisme.

Lors de la dernière guerre, 1,093 étaient sous les drapeaux ; 86 ont été tués à l'ennemi ; 184 ont été décorés.

Si les signataires de la pétition rappellent ces souvenirs, c'est que, disent-ils, ils entendent en rapporter tout l'honneur à ceux qui les ont formés, et qui, on le sait, appartiennent à l'ordre des Jésuites.

Voici une contradiction singulière :

La République française dit textuellement le matin :

Que les âmes candides, que les esprits sincères s'étonnent maintenant du discrédit profond, pour ne rien dire de plus, dans lequel tombe la religion de jour en jour parmi nous !

La France réplique textuellement, le soir :

Il est certain, il est manifeste que le clergé, en France, exerce une influence qui, loin de décroître, s'accroît encore en temps de République.

Quelques rares journaux, en dehors du parti bonapartiste, patronnent la candidature de M. Blanqui à Bordeaux ; mais l'ardeur des bonapartistes éclipse ces tristes exceptions. Les organes de la faction qui a conduit la France à Sedan préchent ouvertement la nomination d'un insurgé perpétuel, d'un émeutier implacable, qui a conspiré contre tous les gouvernements.

Le journal bonapartiste de la localité, le *Journal de Bordeaux*, fait une apologie simultanée de Napoléon III et de Blanqui, victimes tous deux de leur patriotisme. Il faut citer cette odieuse énormité. « Si nous évoquons le souvenir de Barbès à propos de Blanqui, c'est tout à la fois parce qu'il nous offre l'occasion de rendre hommage à la mémoire de l'empereur, outragé chaque jour par la parole des charlatans politiques et réhabilitée par les faits, et parce que nous reconnaissons que Blanqui n'a jamais été de ceux qui ont trempé dans cette connivence avec l'étranger, cause de la guerre et de nos défaites de 1870, » Blanqui est en prison pour avoir, à Paris, porté une main irritée sur la personne de Trochu, dont le plan lui paraissait une odieuse mystification. »

Le *Petit Caporal* ne met pas moins de passion à soutenir M. Blanqui contre M. Lavertuon que M. Godelle contre M. Clamageran. Peut-être même l'élection de M. Blanqui lui tient-elle plus à cœur. « En choisissant Blanqui pour député, dit ce journal, les électeurs de Bordeaux font preuve de goût et de discernement. Blanqui est, en effet, un républicain dont la sincérité ne peut être suspecte, etc., etc... »

L'Ordre cherche à démontrer que la Chambre ne saurait invalider l'élection de Blanqui, et que les électeurs peuvent donc, en toute sécurité, voter pour lui.

Le Pays, avec sa rudesse habituelle, recommande en ces termes la candidature Blanqui à ses corrégionnaires politiques : « Qu'avons-nous à souhaiter et à désirer ? Nous souhaitons et nous désirons que Blanqui soit élu. Et notre franchise ordinaire nous pousse à engager fortement les conservateurs de la 1<sup>re</sup> circonscription de Bordeaux à voter comme un seul homme pour Blanqui. Nous voulons que le gouvernement de la République se trouve aux prises avec toutes les difficultés qu'il a soulevées lui-même. »

Ces quelques citations, que nous pourrions multiplier, suffisent à faire envisager sous son véritable aspect la candidature Blanqui. Nous ne prétendons pas, dit le Temps, que cette candidature est une candidature bonapartiste, mais elle est la candidature que les bonapartistes préfèrent et cherchent à faire triompher ; elle est la candidature qui ravive leurs espérances et les empêche de désespérer de l'avenir. Dans la candidature de Blanqui ils voient le grand

principe républicain : le respect de la loi, méconnu ; ils voient la politique du gouvernement entravée ; ils voient les gauches divisées, et avant cela ils voient l'attention publique détournée des grandes et sérieuses questions et reportée presque exclusivement sur un incident qui, quelle qu'en soit la terminaison, n'aura profité en rien à la cause de la République.

Est-ce assez perfide ? N'avons-nous pas raison, depuis longues années, en dénonçant les bonapartistes comme les alliés des Duportal et des Bonnet-Duverdier, avec lesquels nos trois députés bonapartistes du Lot votent si fréquemment ? Tout récemment l'organe de la faction à Cahors nous honorerait de ses injures, parce que nous insistions sur cette détestable politique. On voit quel cas il faut faire des propos, des calomnies et de la tactique d'un pareil parti.

La France fait une observation très judicieuse sur l'élection du huitième arrondissement, à Paris :

Les républicains des quatre groupes peuvent sans inconséquence réunir toutes leurs voix sur le même candidat, puisqu'il veut fermement et sincèrement la conservation de la République ; mais peut-il en être ainsi des impérialistes et des royalistes ? Est-ce qu'ils peuvent poser simultanément la même couronne sur deux têtes, sur celle de Napoléon IV et sur celle d'Henri V, fatalement voués à se proscrire mutuellement dans l'avenir, comme ils se sont inexorablement pros crits dans le passé ?

## REVUE DES JOURNAUX

### LE RETOUR A PARIS

Puisqu'il est convenu que MM. les sénateurs et MM. les députés vont profiter de leurs vacances pour demander l'avis de leurs électeurs sur la rentrée des Chambres dans Paris, nous les engageons à calmer les alarmes de la province et à dire à nos concitoyens que Paris ne brûle pas et que nous ne réclamons point le secours des pompiers, pas même celui du légendaire pompier du 15 mai 1848. Les étrangers eux-mêmes ont la bonté de s'inquiéter pour nous, nous lisons dans un journal anglais très répan-

du : « Même M. John Lemoine n'a pas le courage de dire aux Parisiens qu'ils sont la pire, la plus dangeureuse population à laquelle on puisse confier la sûreté et l'inviolabilité d'une législation. » N'en déplaît à notre confrère, nous avons l'habitude de dire des vérités même désagréables. C'est pour cette raison que quand nous parlons de M. Laboulaye nous le faisons non-seulement avec les égards que nous devons à un confrère et à un ami, mais aussi avec le respect que nous avons pour la liberté de discussion. Nous estimons que chacun a le droit de se rendre impopulaire, et en ayant usé nous-même plus d'une fois nous ne saurions la contester aux autres.

Cela dit, nous demanderons pourquoi l'honorable rapporteur du Sénat veut toujours nous embarquer immédiatement pour l'autre monde et nous faire traverser l'Atlantique avant de nous faire traverser la manche ? Il nous semble que l'Angleterre pourrait nous offrir des exemples plus appropriés à notre histoire et au développement graduel de nos institutions. Eh bien ! est-ce que le Parlement anglais ne siège pas à Londres ? On nous répondra : « Oh mais ! les Anglais sont attachés à leurs institutions ! » Et pourquoi s'il vous plaît ? Parce qu'il les trouvent bonnes et parce que c'est eux qui les ont faites.

Les Anglais ne font pas de la politique sentimentale, et les institutions ne sont pas de ces personnes rares qui sont aimées pour elles-mêmes. De génération en génération les ministres des finances nous disent : « Faites-nous de la bonne politique et nous vous ferons de bonnes finances. » Et nous disons aux législateurs : « Faites-nous de bonnes lois et nous les aimerons, et nous les défendrons, et nous serons un peuple modèle, attaché à ses institutions. »

Toutes ces comparaisons nous paraissent peu à leur place, et ce que nous avons avant tout à considérer c'est notre propre histoire. Quel est,

au fond et en principe l'objet de la discussion ? C'est de trouver la meilleure garantie de la liberté, de la sécurité et de l'indépendance des Assemblées. Or, comme nous l'avons déjà rappelé, si l'Assemblée qui siégeait à Paris en 1848 a été deux fois envahie et assaillie, elle s'est défendue et a triomphé. Si l'Assemblée de 1851 avait été à Versailles, il aurait suffi d'une compagnie de grenadiers pour la fermer, comme au 18 brumaire à Saint-Cloud. A Paris, il a fallu une longue conspiration préméditée, les arrestations nocturnes, les massacres sur les boulevards ; il a fallu la trahison, le parjure et le meurtre pour faire le coup.

Aujourd'hui, à Versailles, les Chambres sont à l'abri d'une invasion de la rue, c'est possible ; mais elles semblent oublier qu'elles sont à la merci d'un régiment qui tourne. La blouse ne viendra pas les troubler, mais quatre hommes et un caporal pourraient les inviter à quitter leurs chaises curules. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne rêvons rien de semblable dans les circonstances actuelles ; mais enfin il n'y a pas si longtemps que cela rentrait dans les choses possibles, et c'est d'hier seulement que nous avons un chef d'Etat en habit noir.

Or, nous le demandons, au point de vue moral, au point de vue philosophique, quelle est, pour une Assemblée, la différence entre être violée par le peuple ou violée par la troupe ? C'est un autre procédé, avec le même résultat. C'est aussi une affaire de choix et de goût. Il y a des délicats qui aiment mieux les choses faites dans les règles ; ils ne veulent pas être couroyés ; ils aiment mieux être proprement empaquetés, ficelés et envoyés en voiture à Mazas et au Mont-Valérien. Quant à la fameuse doctrine de l'indépendance et de la liberté des délibérations et des votes, elle nous paraît avoir dans les deux cas le même sort. Et encore ! quand il s'agit de la plèbe on peut lui parler, on peut agir sur elle ; mais un soldat n'a que sa consigne et ne raisonne pas. Nous avons vu, le 15 mai 1848, la foule entrer dans la Chambre par une porte et en sortir par une autre ; mais nous avons vu aussi, le 2 décembre 1851, un petit chasseur de Vincennes mettre la main sur l'épaule du grand Berryer qui parlait par la fenêtre de la rue de Grenelle, et la fenêtre fut fermée, et on mit les orateurs dans des voitures de déménagement.

Quand donc nous voyons les faiseurs de lois se soustraire avec terreur aux émotions de cette grande population de Paris, nous disons que c'est se soustraire aussi à sa protection. Quand nous les voyons chercher leur sécurité et leur indépendance dans des casernes, nous nous demandons : *Quis custodiet ipsos custodes ?* Fuir des émeutes imaginaires pour se mettre sous la main du premier soldat heureux ou hardi, cela peut être le meilleur moyen de vivre, mais non pas de vivre libres.

Nous engageons donc les honorables législateurs qui vont se retremper dans l'air natal à dire leurs électeurs que leurs élus seront en sûreté sur les rives de la Seine.

JOHN LEMOINNE.

### Soleil.

On lit dans la République française :

« L'assaut que livrent aujourd'hui, à la République et à toutes les institutions issues de 1789, les milices sacrées du parti clérical n'est pas pour nous un sérieux péril, mais ce doit être un utile avertissement. »

C'est la fable de Lafontaine le loup et l'agneau, transportée dans la polémique par la presse de gauche.

Sont-ce les catholiques qui ont entamé la lutte qu'ils soutiennent par nécessité, par devoir pour leur légitime défense, parce qu'ils ont été brusquement et brutalement attaqués dans leur conscience par la loi que M. Ferry, ministre de l'instruction publique, a préparée contre la liberté de l'enseignement ?

N'est-ce pas la gauche qui a ouvert les hostilités, n'est-ce pas la loi Ferry qui a provoqué les unanimes protestations de l'épiscopat, n'est-ce pas cette loi qui a obligé les pères et les mères de famille de pétitionner pour maintenir leur droit de choisir les instituteurs et les institutrices de leurs enfants ?

Comment ! réclamer en 1879 cette liberté qu'en 1863 M. Jules Ferry disait être le vœu

de tous et le cri des consciences, c'est livrer l'assaut à la République, c'est mettre en péril les conquêtes de 1789.

La République française ne s'aperçoit-elle pas que c'est elle qui porte un coup terrible au gouvernement de ses admirations et de ses sympathies, en voulant faire supprimer des programmes de ce gouvernement la liberté religieuse, qui est l'une des plus précieuses conquêtes de 1789.

### Liberté.

Les affaires étrangères, la guerre et la marine, ont été jusqu'à nos jours, dans le mécanisme constitutionnel, ce qu'on appelait les « grands ministères ». Les autres étaient les « petits ministères », sauf peut-être les finances, qui, tenant les cordons de la bourse publique, avaient l'importance que donne l'argent.

Cela devait être dans un système où les relations internationales et le besoin de maintenir son rang parmi les nations en s'appuyant sur une force militaire respectable, constituaient le principal objectif des gouvernements. Aussi s'étudiait-on à mettre à la tête de ces départements considérables des hommes d'élite, des diplomates éminents, des généraux illustres. C'était à eux qu'appartenait presque toujours la présidence du conseil, afin de mieux caractériser, par leur haute personnalité, la politique officielle.

Que pouvaient être à cette époque, les autres ministères ? Qu'étaient dans le pays même l'importance des travaux publics ? Quelques routes à faire ou à réparer, quelques ponts à construire, en formaient presque exclusivement le champ d'activité. Le commerce et l'industrie s'agitaient dans une vieille ornière, et nul ne se doutait encore du gigantesque développement qu'ils devaient prendre bientôt. Aucune des grandes questions qui s'y lient n'était née ni même soupçonnée. Ils restaient au second rang comme les intérêts modestes qu'ils représentaient.

Aujourd'hui, au contraire, ce sont eux qui doivent être les « grands ministères ». La vaste révolution économique qui s'est opérée et qui se poursuit dans notre société, en fait désormais le pivot du mouvement politique tout entier.

Les événements désastreux de ces dernières années ont diminué le rôle de la France à l'étranger, et, par suite, celui du ministère des affaires étrangères. A la suite de ces catastrophes, et pour longtemps encore, son devoir et son intérêt lui commandent de se recueillir dans une réserve prudente. Ce n'est plus par la politique de la force qu'elle doit chercher à se relever ; ses armées de terre et de mer ne sont plus l'instrument nécessaire de sa puissance au dehors.

La seule grande question de notre temps, c'est la question économique et sociale. Le seul intérêt dominant de la situation actuelle, c'est l'accomplissement des immenses entreprises d'utilité publique qui transforment le monde ; c'est le triomphe du libre-échange qui multiplie les rapports pacifiques des peuples et les enrichit par le travail ; c'est le développement du commerce et de l'industrie en vue d'améliorer partout le sort des masses.

Le commerce, les travaux publics, l'agriculture, voilà désormais les grands ministères. Aussi la direction en devrait-elle être confiée à de vrais hommes d'Etat, à de grands économistes ayant fait, des lois supérieures qui président à la création et à la distribution des richesses, l'étude de toute leur vie, fermement résolus à réaliser toutes les améliorations sociales d'où peuvent sortir le bien-être du peuple et la prospérité du pays.

C'est surtout le ministère des finances qu'il faudrait élever à la hauteur des besoins nouveaux. Au lieu d'être, comme il l'a toujours été et comme il l'est encore, une simple fonction de trésorerie, une caisse de recettes et de dépenses, où tout se borne à un travail de comptabilité sans que rien s'anime d'une grande pensée d'ensemble ni d'un but supérieur d'intérêt général, il devrait être l'âme de tous les progrès et le levier de toutes les réformes en organisant puissamment et en mettant sans cesse en action toutes les forces du crédit public.

## INFORMATIONS

### M. de Villemessant.

Un roi est mort, un roi du journalisme. C'est M. de Villemessant.

Le Figaro était son royaume ; et dans ce royaume, il avait eu le secret de réunir un grand nombre de sujets de nationalités diverses.

La presse française a en trois grands initiateurs de caractère et d'esprit différents, mais qui tous les trois ont marqué du sceau de leur puissante individualité un genre de journalisme qui est devenu un type.

Le premier a été M. Bertin, l'aîné, qui a fondé, à l'aurore de la Révolution, le *Journal des Débats*, promptement devenu le modèle du genre.

Entré en scène à la fin du siècle dernier, le *Journal des Débats*, dont le *Constitutionnel* et le *National* sont ensuite devenus les plus brillants satellites, a créé la presse grave et consciencieuse, la presse des politiques et des diplomates.

Redoutable instrument de polémique, recueil de toutes les nouvelles étrangères, tribune élevée aux lettres et aux sciences, et presque succursale de l'Académie française, le *Journal des Débats* semblait avoir posé les colonnes d'Hercole du journalisme.

Quarante ans plus tard, M. Emile de Girardin est venu, qui a prouvé, en créant la *Presse*, qu'il n'y a jamais, dans aucun domaine, de limites qu'un homme d'initiative et d'intelligence ne puisse reculer. Nature active et novateur hardi, sans sacrifier la polémique à l'actualité, il a fondé un nouveau genre de journalisme, le journalisme d'informations de tout ordre, rapidement mises en circulation sur la voie publique.

Puis est arrivé, à son tour, M. de Villemessant, qui a su trouver, après de longs tâtonnements, un troisième type de journalisme, vivant, attrayant, ayant son cachet, son individualité, et sa physionomie propres : le journalisme du Boulevard, qui a vite grandi, sous son habile direction, en influence et en popularité.

La vie accidentée de M. de Villemessant avait pu lui faire des ennemis; le succès du *Figaro* lui en a fait davantage. Aujourd'hui, en face de sa tombe encore ouverte, tous s'accorderont pour ne se souvenir que des qualités qui le distinguaient et des services qu'il a rendus.

La *Révolution française* annonce qu'elle a reçu assignation à comparaître devant la cour d'assises de la Seine, à l'audience d'hier vendredi 18 avril, à raison de la publication d'un article paru, il y a peu de jours, et qui contenait le délit d'outrage et de dérision envers une religion reconnue par l'Etat.

Notre ambassadeur à Rome, M. le marquis de Noailles, a déposé au ministère des affaires étrangères une plainte contre la *Gazette d'Italie* qui dans un récit calomnieux attribue au colonel Hepp, des propos injurieux contre l'Italie.

La plainte déposée par le marquis de Noailles s'étend à tous les journaux qui ont reproduit l'article de la *Gazette*.

CHRONIQUE LOCALE

M. Lascombes, conseiller de Préfecture du Lot, est désigné pour remplir pendant l'année 1879, les fonctions de vice-président.

Notre compatriote M. Desprats, conseiller de préfecture de l'Yonne a été nommé conseiller de préfecture du département de l'Aude, en remplacement de M. de Gaujac.

M. Guinard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1<sup>re</sup> classe, à Chambéry, est chargé du service ordinaire du département du Lot, en remplacement de M. Lorieux, chargé du service ordinaire du département de Maine-et-Loire.

M. Guinard remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

M. Forfer, professeur d'histoire au Lycée, fera, le 23 avril, à 8 heures 1/2 du soir, une conférence publique dans la grande salle de la Mairie, à Cahors. Le sujet qui se propose de traiter le conférencier est *l'Hérésie albigeoise et les guerres des Albigeois*.

La session de 1879 de la réunion des délégués des sociétés savantes et des sociétés des beaux-arts des départements a été ouverte jeudi à la Sorbonne.

Dans la première séance, des communications intéressantes ont été faites par plusieurs orateurs, entr'autres M. Dangé d'Orsay, qui représentait la *Société des Etudes du Lot*.

On nous écrit de Frayssinet-le-Gourdonnais : Dans la soirée du 27 mars dernier, un incendie

s'est déclaré à Frayssinet-le-Gourdonnais, dans une maison habitée par un boulanger. Les blés, les farines et l'immeuble ont été dévorés par les flammes. Une partie de la maison était assurée à la *C<sup>e</sup> La Générale*.

Nous rappelons aux Sociétés Musicales que le Concours de Périgueux est toujours fixé au 6 juillet; que les adhésions sont reçues jusqu'au 15 mai, terme de rigueur, et qu'elles doivent être adressées à M. RICHARD, secrétaire général. Les Sociétés qui n'auraient pas reçu le Règlement sont priées d'en faire la demande au Directeur général du Concours, à Périgueux, place Bogaud, 2.

Une circulaire concernant tous les détails de la Fête, le prix du séjour, ainsi que la diminution sur les tarifs accordée par les chemins de fer, sera envoyée prochainement à toutes les Sociétés adhérentes.

LA GELÉE DES VIGNES.

Les journaux des départements contiennent des détails sur les dégâts causés par la gelée qui a sévi dans la nuit du 13 au 14 avril. Du côté de Saumur, dit l'*Echo saumurois*, cette nuit a été terrible pour l'agriculture et les arbres à fruits. Il a gelé à 3 degrés au-dessous de zéro. Les prairies artificielles ont beaucoup souffert; la vigne étant heureusement en retard cette année, on ne peut se prononcer à cet égard. Dans toute la région de Montreuil, à Bellay et sur le coteau de Saumur il n'y a pas espoir de fruits.

A Besançon, le thermomètre est descendu jusqu'à 6 degrés au-dessous de zéro.

Dans la banlieue de Montpellier où la culture de la vigne en rapport est aujourd'hui presque nulle, le mal a porté exclusivement, mais avec une grande intensité, sur les produits des jardins potagers, les arbres fruitiers, les mûriers, et les luzernières. Les jeunes vignes américaines dont la végétation était très avancée ont beaucoup souffert aussi.

A Villeneuve-lès-Maguelone, arbres fruitiers, luzernes, rien n'a échappé à l'intensité du fléau.

Les vignes américaines, dont les bourgeons mesuraient déjà 25 à 30 centimètres, la plupart avec des raisins de belle dimension, sont complètement roussies.

Le désastre est complet, dit le *Messenger du Midi*. Le spectacle est navrant.

A Pézenas, la gelée a fortement compromis toutes les récoltes en terre, et plus spécialement la vigne dont le développement était très avancé dans les parties non encore atteintes par le phylloxera.

A Agde, Florensac, Bessan, Saint-Thibéry, Pézenas, Cazouls, les vignes ont subi des pertes irréparables, sur le Soubergue comme dans la plaine.

Du côté de Narbonne, un tiers de la récolte a été enlevé dans les vignes situées sur les coteaux; dans les bas-fonds et dans les plaines, les aramons ont été complètement gelés, les plants de carignan et les autres plants durs ont perdu les deux tiers.

Le vignoble de Coursan a perdu les trois quarts; celui de Vinassan, les deux tiers de la récolte.

Les nouvelles qui viennent de Carcassonne ne sont pas plus rassurantes. Il y a de sérieux ravages à Coursan, Capendu, Moux, Lézignan, dans le Minervois et vers Olonzac.

On signale également des dégâts dans le Roussillon et dans le Bordelais.

CALENDRIER DU LOT. — Avril.

IN	JOURS	SAINTS	FOIRES.
20	Diman.	Quasimodo.	
21	Lundi.	s. Anselme.	St-Cirq-Lapopie, Maniagues, Meyronne, Salviac, Promilhanes, Vers, Capdenac, Loubressac, St-Clair.
22	Mardi.	ss. Soter et C.	St-Céré, St-Germain.
23	Mer cr.	s. Georges.	St-Cernin, Varaire, Figeac, Camy.
24	Jeudi.	s. Fidèle.	Bétaillé.
25	Vend.	s. Marc, évang.	Montouq, Gramat.
26	Samedi.	ss. Clet et Mar.	St-Géry.

Lunaisons du mois d'Avril.  
 P. L. le 6, à 10 h. 34 du soir.  
 D. Q. le 13, à 2 h. 48 du soir.  
 N. L. le 21, à 2 h. 3 du soir.  
 P. Q. le 29, à 2 h. 26 du soir.  
 Les jours croissent de 1 h. 43 m.

**Théâtre de Cahors**  
 TOURNÉES ARTISTIQUES  
 EN FRANCE, BELGIQUE ET HOLLANDE (4<sup>e</sup> année).  
 M. WIDIAM, directeur, nous annonce pour ce soir, la représentation de  
**CAMILLE DESMOULINS.**

AVIS. — Le public est prévenu que le fermage pour cinq ans, à dater du 21 avril 1879, du Pont à péage de Douelle sera livré à l'adjudication à la mairie de Douelle, le 20 avril 1879, à une heure de relevée.

S'adresser pour renseignements à M. Rigal Théron, secrétaire trésorier de la Société du Pont à Douelle.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Il est faux que le prince Napoléon-Eugène ait accompagné l'armée anglaise et le commandant en chef de l'armée du Cap, dans sa dangereuse expédition de déblocement d'Ekove. Une dépêche du *Times*, datée de Capetown, 1<sup>er</sup> avril, porte que le prince est resté à Natal. (France).

Paris, 18 avril.

En l'absence de l'accusé et des débats, la cour (sans consulter le jury, bien entendu), après en avoir délibéré, a donné défaut contre le gérant de la *Révolution française*, et l'a condamné à huit mois de prison et 6,000 fr. d'amende.

Bourse de Paris

Cours du 19 Avril.

Renté 3 p. %	78.95
— 3 p. % amortissable	81.50
— 4 1/2 p. %	110.00
— 5 p. %	114.82

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 18 avril	CLOTURE précédente
Banque de France	3.025 »	3.025 »
Crédit foncier	760 »	763 75
Orléans-Actions	1.492 50	1.495 »
Orléans-Obligations	373 25	376 50
Suez	735 »	735 »
Italien 5 %	78 30	78 45

L'Univers Illustré.

Sommaire du numéro du 12 Avril.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Jérôme. — Les conspirations nihilistes en Russie, par H. V. — Le *Frigorifique*, par R. Bryon. — Courrier dupalais, par Maître Guérin. — La villa Clara, résidence actuelle de S. M. la reine d'Angleterre, par F. Bourgeat. — Le pays des Zoulous, par R. Bryon. — La Terre Sainte : la fête des Rameaux et la cérémonie du lavement des pieds, par H. V. — Les Nouveaux Samedis, par M. A. de Pontmartin. — Nouveau câble transatlantique français. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Un monument à Cervantes, par Ernest Herbaut. Gravures : Russie : découverte d'une imprimerie clandestine à Kiev. — Thomas Couture, peinture française, décédé le 30 mars. — Paris : Le *Frigorifique*, amarré devant l'écluse de la Monnaie. — Afrique australe : le pays des Zoulous (deux gravures). — La villa Clara, au bord du lac Mejeur, résidence actuelle de S. M. la reine d'Angleterre (quatre gravures). — Théâtre-Français : *Ruy-Blas*, drame en cinq actes, en vers, de Victor Hugo. — Terre Sainte : le dimanche des Rameaux et la cérémonie du Jeudi saint, à Jérusalem. — Nouveau câble transatlantique français. — Le monument de Michel Cervantes, destiné à la ville de New-York, projet de M. F. Miranda. — Récus.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 954<sup>e</sup> livraison. (19 avril 1879). — Voyage en Nouvelle-Guinée, par M. Achille Raffray, chargé d'une mission scientifique par M. le Ministre de l'instruction publique (1876-1877). Dix dessins de E. Mespès.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 333<sup>e</sup> livraison (19 avril 1879). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Les Fêtes mobiles. — Le Figuier, par M<sup>me</sup> Barbé. — Un Nid, par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot. — A travers la France : Port-Vendres, par A. Saint-Paul.

DESSINS : A. Marie, A. de Bar, H. Calenacci, A. Ferdinandus, T. Taylor.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Napoléon le Petit obtient, dans l'édition illustrée, le même succès que *l'Histoire d'un Crime*, dont il

est l'indispensable complément.

La quatrième Série, qui vient de paraître, contient de remarquables dessins d'Emile Bayard, Edmond Morin, Chiffart et Brun, *l'Exécution de Charlet*, — la *Tribune renversée*, — le *Récueil du peuple*, — *l'Escamotage des bulletins de vote*, — *l'Attaque de la diligence*, etc.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 41 (12 avril).

Les Chemins de fer de l'Asie centrale. — La psychologie allemande contemporaine, d'après M. Th. Ribot, par Ch. Richet. — L'éclairage électrique et les nouvelles inventions d'Edison et de Fuller. — Les oxyuridés parasites des insectes, par M. Osman Galeb. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

\* \* \*

Revue Politique et littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 41 (12 avril).

La Monarchie espagnole, le nouveau cabinet militaire et les élections, par Anatole Leroy-Beaulieu. — Les récentes théories en morale, par M. D. Nolen. — Les curés de campagne au VIII<sup>e</sup> siècle, par M. Raoul Rosières. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par M. Clément Caraguel. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements — Six mois : 15 fr. — Un an, 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Monsieur,

Depuis plusieurs années, chaque fois que j'ai un rhume, je m'empresse de prendre chaque jour quatre ou cinq de vos bienfaisantes capsules de Gondron de Guyot et toujours en trois ou quatre jours, je suis débarrassé de mon rhume. Permettez-moi à ce propos de vous signaler un fait singulier. La dernière fois que j'ai dû employer votre remède, j'étais atteint depuis deux mois d'une plaie à la jambe bien difficile à guérir. Au bout de trois jours de l'usage de vos capsules, j'ai été tout étonné de voir une croûte se former sur la plaie. Attribuant ce résultat à votre médicament, j'ai continué de prendre du goudron. Au bout d'une dizaine de jours, j'étais radicalement guéri.

J'ai conseillé vos capsules à diverses personnes qui, à leur grand étonnement, ont éprouvé exactement les mêmes effets que moi. Au bout de quatre ou cinq jours, une croûte se forme sur la plaie et généralement la guérison s'obtient en dix jours.

J. CLAER, 3, rue Fonsy, à Bruxelles.

Quel est le meilleur des ferrugineux ? La réponse est facile : les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes : les poudres, pilules, et sirops à base soit de FER RÉDUIT, soit de LACTATE DE FER ou d'IODURE de fer noircissent les dents et altèrent l'émail et provoquent la constipation.

Seul, le **Phosphate de fer de Leras**, docteur des sciences n'a aucun de ses inconvénients, il est liquide analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer se mélange très bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins pour la guérison des *maux d'estomac pâles couleurs, anémie ou appauvrissement du sang*, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, le **Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrener** possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger aux printemps, celles qui craignent le retour des *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), la *bile* ou les *humeurs*, trouveront dans le *Chocolat de Desbrière* un purgatif agréable et très-efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature Desbrière, car il y a des contrefaçons.)

L'EAU de **LÉCHELLE**, hémostatique, est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Le VIN de **GILBERT SÉGUIN**, fortifiant et fébrifuge, est recommandé depuis plus de 60 ans, comme étant la plus efficace des préparations de *Quinquina*, dans les convalescences, pertes d'appétit, digestions difficiles, appauvrissements de sang, fièvres, etc. Exiger la signature G. Séguin, Paris, 378, rue Saint Honoré.

# A VENDRE

en totalité ou par lots

## LA PROPRIÉTÉ

de M. ROSSIGNOL, percepteur à Toulouse.

Sise à Tartayrou, commune du Bastit, composée de Bâtimens, Terres labourables, Prés, Fiches et Glèbes, le tout contigu et de bon rapport : d'une contenance de cent sept hectares quatre-vingt-dix centiares.

Les Pâturages et Prés sont suffisants pour élever cent brebis nourrices et quatre paires de bœufs et un assez grand nombre de bêtes porcines.

S'adresser à M. Vilard, François, expert-géomètre à St-Cirq Bel-Abre, qui consentira la vente à des prix très-modérés, le vingt-sept avril, mois courant, au Bastit, à l'Hôtel de la CROIX-BLANCHE, et jours suivants, à son domicile. — Toutes facilités pour les paiements.

## J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

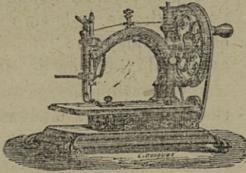
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :



Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurlu et Hautin, Accessoires, pièces de rechange et fournitures, Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cordonnet, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapeliers, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 1 fr.

### MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse. ....	40 fr.	L'Abeille. ....	150 fr.
La Merveilleuse. ....	50	La machine-Bijou. ....	170
La Nec-plus-ultra. ....	90	La véritable Silencieuse. .	225
La Productive. ....	90	L'Active. ....	225

### MACHINES

SYSTÈME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



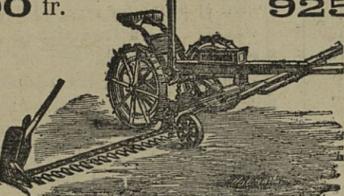
Baisse de Prix

## FÂUCHEUSES MOISSONNEUSES

600 fr. 925 fr.

Râteaux à cheval. Faneuses. Presses à foin.

Envoi du Catalogue sur demande.



Chargeurs de foin. Fourches américaines. Etc., etc.

Envoi du Catalogue sur demande.

## TH. PILTER

PARIS, 24, Rue Alibert, PARIS  
Dépôt chez M. Julhita, à Cahors.

### UN FRANC PAR AN.

1 FRANC par AN **Le Moniteur** 52 NUMÉROS

## Valeurs à Lots

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.  
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ  
une censure financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.  
On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.  
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

MARQUES DE FABRIQUE



CHRISTOFLE

## ORFEVRIERIE CHRISTOFLE

Récompenses obtenues à l'Exposition universelle de 1878

POUR NOS COLLABORATEURS

2 MÉDAILLES D'OR  
4 MÉDAILLES D'ARGENT, 4 MÉDAILLES DE BRONZE  
ET 7 MENTIONS HONORABLES

GRAND PRIX

(Cl. 24, Orfèvrerie)

MÉDAILLE D'OR

(Cl. 43, Métallurgie du NICKEL et de ses alliages.)

MARQUES DE FABRIQUE



CHRISTOFLE

ORFÈVRIERIE ARGENTÉE ET DORÉE

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

SURTOUTS ET SERVICES DE DESERT

Toujours fidèles au principe auquel nous devons le succès de notre industrie, DONNER LE MEILLEUR PRODUIT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE, nous avons constamment maintenu et souvent amélioré la qualité de nos produits, sans nous préoccuper de la concurrence de prix qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité du produit. La seule garantie pour le public est de n'acheter que les produits revêtus de la marque ci-dessus et du nom de CHRISTOFLE en toutes lettres.

Les représentants à Cahors sont : MM. Mandelli, frères, bijouliers-orfèvres.

## A VENDRE

### Une Machine

A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTUÉOUL, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

## PILULES laxatives de DITTEN

PHARMACIEN DE L'HOPITAL ROYAL DE CHRISTIANIA  
Guérison radicale de la Constipation, Migraine, Gastralgie, Fièvre, Insomnie, en rétablissant le cours régulier des fonctions naturelles, sans douleurs. Dispensent de l'emploi de tout purgatif.  
2 fr. la boîte dans toutes les Pharmacies.  
PAR POSTE, PHARMACIE RUE DE BELLEVILLE, 467, PARIS

## LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN

4 FRANCS

Contient des études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Banques agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Echéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

2 F. LA Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des Tirages Financiers et des Valeurs à lots

PARAISANT TOUS LES 15 JOURS  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
59, Rue Taubout — Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taubout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

## CAMPAGNE DE 1879

DREYFUS FRÈRES & Co

DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSSMANN,  
Concessionnaires du

## GUANO DU PÉROU

ET DU  
GUANO DISSOUS DU PÉROU

DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, MM. C. BOURDON et Co.  
Havre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORIGNY, FAUSTIN et Co.  
Lyon, chez M. Metz rue Taubout, n° 59.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et Co.  
Melun, chez M. LE BARRE.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN

TOUT CONSOMMATEUR recevra gratuitement et franco, sur sa demande, le MAGNIFIQUE CATALOGUE ILLUSTRÉ des

Cols, Manchettes et Plastrons GRAY

en papier moulé et recouvert de toile, pour Hommes, Dames et Enfants.  
Ce Catalogue, TRÈS COMPLET, contient en outre les dessins et prix d'un grand choix de Boutons, Cravates et autres articles d'utilité.  
E. MEY et Co, 43, B. des Capucines, PARIS.

## Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien chanter à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris, Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

## La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du Dr Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale et rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies.  
Expédition franco par la poste.

## TIRAGES DE MAI

Garantie contre le risque de remboursement au pair

Obligations amorties	Cotées envir. à	Seront remb. à	Perte p. le port	Prix de la garantie
Départ. de la Seine. . . . .	250 »	224 40	25 60	2 » c. p. titre
Bons de liquid. départem <sup>t</sup>	535 »	500 »	35 94	» 85
Ville de Paris 1878. . . . .	531 »	498 20	32 80	» 10
Bons du Trésor 1877. . . . .	511 »	500 »	11 »	» 20
Soc. géo Algérienne 5 <sup>o</sup> /o	525 »	500 »	25 »	» 45

LA BANQUE PARISIENNE, 7, RUE CHAUCHAT, PARIS.

Bureau auxiliaire A, 41, rue de Rennes,

S'oblige à rembourser, au cours moyen du jour du tirage, les titres amortis ou à les remplacer au gré du porteur, par des obligations de même nature non-amorties.

Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant le montant de la garantie.

Par correspondance joindre un timbre pour la réponse.

Lire la Notice dans le Capitaliste.

## Pharmacie Centrale de Cahors

# ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharmacie Centrale, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison.

Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la Pharmacie Centrale, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères. L'Élixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. — Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clyso-pompes, Biberons, articles d'allaitement. Bouts de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour

la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

## DOUCÈDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

## PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES

Le véritable Papier d'Albepseyres, le seul admis et employé dans les hôpitaux militaires, est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales comme étant la meilleure préparation pour entretenir les vésicatoires.

Le véritable Papier d'Albepseyres est vendu en boîtes enveloppées dans un prospectus commençant par ces mots : PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES.

AVIS IMPORTANT : Est contrefaite toute boîte dont l'étiquette ne porte pas la signature : *Fumouze-Albepseyres*

## SIROP DE DENTITION DU D<sup>r</sup> DELABARRE

Employé en frictions sur les gencives des enfants, il facilite la sortie des dents et prévient les accidents de la première dentition. — Ne contient pas d'opium.

DÉPÔT : Paris, Fumouze-Albepseyres, 78, faubourg Saint-Denis.  
France et Étranger, dans toutes les pharmacies, où l'on trouve également les dentifrices du docteur Delabarre.